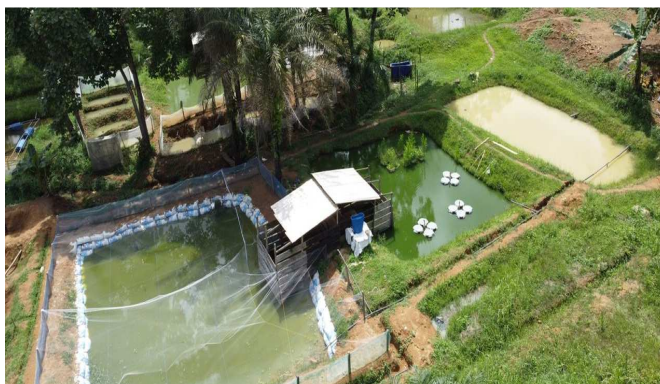




DEPARTEMENT D'AQUACULTURE DEPARTMENT OF AQUACULTURE



1. Contexte

Le Département d'Aquaculture de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie, d'Halieutique et de Médecine Vétérinaire (ENSAHV), ex Institut des Sciences Halieutiques (ISH) de l'Université de Douala à Yabassi a été créé par décret N° 93/030 du 19 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Douala. L'Aquaculture constitue un secteur important de la production halieutique à travers la formation, la recherche et l'appui au développement durable du secteur aquacole au Cameroun.

2. Missions

Formation, Recherche et Appui au développement

3. Objectifs

- Former les cadres supérieurs compétents et opérationnels ;
- Doter les administrations et le secteur privé des
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'import-substitution
- Développer la recherche appliquée
- Accompagner le développement national des activités aquacoles économiquement et écologiquement rentables et durables

4. Domaines de compétence

- Pisciculture
- Algoculture
- Aquaponiculture
- Aquarioculture
- Ingénierie aquacole
- Pathologie et santé aquacoles
- Formulation et fabrication d'aliments aquacoles
- Crevetticulture
- Conchiculture/ Ostéiculture
- Mariculture
- Raniculture
- Élevage non conventionnel (tortues, crocodiles...)

5. Profil des métiers

- Gestionnaire des entreprises aquacoles
- Entrepreneur aquacole
- Conseiller aquacole
- Aménagiste aquacole
- Producteur d'aliment aquacole
- Sélectionneur de géniteurs
- Ecloqueur-Nurseur / Producteur de semences

6. Savoir –Faire

- Réaliser une étude de faisabilité
- Utiliser de manière rationnelle les ressources humaines, infrastructurelles, informationnelles, matérielles, logistiques et financières
- Surveiller la mise en œuvre de toutes les étapes de la production, de l'exploitation, de la transformation, du stockage et de la commercialisation
- Développer et mettre en œuvre un système cohérent de collecte et d'exploitation des données
- Veiller au respect des normes et réglementations en vigueur

7. Axes de recherche

- Nutrition et Alimentation Aquacoles ;
- Biotechnologies de la Reproduction ;
- Biotechnologies des Végétaux Aquacoles ;
- Biosécurité, Santé et Pathologies des Elevages Aquacoles ;
- Biodiversité et Amélioration Génétique ;
- Domestication des Espèces à potentiel Aquacole.

8. Partenaires de Formation

8.1 Secteur public et parapublic

MINEPIA
MINEPDED
MINFOF
MINRESI
MINESUP
MIDEPECAM
CDPM

8.2 Organisations et partenaires internationaux

WWF
IITA
ICRAF
FAO

8.3 Universités partenaires

Dschang, Ngaoundéré, Yaoundé I, Buea et Ebolowa

9. Conditions d'admission

L'admission se fait par concours ouvert aux camerounais et autres ressortissants de la zone CEMAC, titulaire d'un Baccalauréat scientifique ou équivalent. Les pays non membres de la CEMAC peut accéder sur étude de dossier.

10. Droits Universitaires

Les droits universitaires sont ceux qui s'appliquent à toutes les universités d'Etat au Cameroun, c'est-à-dire 50 000 FCFA (cinquante mille francs CFA) pour toutes les filières et à tous les niveaux.

11. Durée de la formation

- Cursus Ingénieur : 10 semestres
- **Cursus Science de l'Ingénieur :**
- Master Recherche : 4 semestres
- Doctorat/PhD : 6 semestres

12. Diplômes

- 'Ingénieur Halieute (Master professionnel)
- Master Recherche
- Doctorat/PhD

13. Débouchés

- Administration publique (MINEPIA, MINRESI, MINESUP, MINADER, CDPM, CAPEF)
- Personnel des institutions universitaires et de recherche
- Cabinets-Conseils
- Entreprises agropastorales et halieutiques
- Organisations internationales
- Freelance

14. Infrastructures

- Ferme Ecole
- Bassins d'élevage
- Ecloserie
- Laboratoires

15. Contacts

Site web : <https://www.ensahv.cm/>

E-mail: contact@ensahv.cm/

infos.ensahv@univ-douala.cm

Téléphone : (+237) 691813905 / 691811031/
691812493

B.P. 7236 Douala-Bassa-Cameroun



Cage flottante



Infrastructures de production de spiruline



Spiruline fraîche



Tilapia rouge en bac bétonné



Palourdes



Grenouille galiath